

Puis, deux ans plus tard, un acte consulaire du 7 mars 1526 vint témoigner de l'intérêt que lui portait le corps municipal, qui lui accorda une salle de l'Hôtel de Ville, pour y tenir ses séances, en attendant le jour où il lui alloua une subvention annuelle de 150 jetons (mars 1735) (1).

Dès ce jour, l'Académie revêtait en quelque sorte un caractère public, et il ne lui manquait plus que le titre d'Académie des Beaux-Arts. Ce titre, elle le prit, le jour où la Société des Beaux-Arts, créée en 1713, et autorisée, elle aussi, en 1724, fut réunie à l'Académie des Sciences et des Lettres, par de nouvelles lettres patentes de juin 1758.

A ce moment, le nombre de ses membres fut porté à 40 et l'Académie se trouva complètement constituée. Elle embrassait, en effet, par ses travaux, tout l'ensemble des connaissances humaines ; elle pouvait donc accueillir dans ses rangs tous ceux qui, dans un ordre élevé, avaient donné la mesure d'un grand talent ou rendu des services distingués à la science.

Par le tableau des œuvres importantes, qui lui sont dues, on peut se convaincre que, pendant tout le cours du XVIII^e siècle, rien ne vint entraver les progrès incessants de la Compagnie. Les quarante années, qui précèdent la Révolution, furent surtout une période brillante de son histoire. C'est alors qu'après avoir compté le poète, Louis Racine, au nombre de ses membres, elle reçoit successivement Voltaire, Raynal, Thomas et Ducis, avec un éclat, dont le souvenir n'était point encore oublié, quand elle disparut, dans la tourmente révolutionnaire, avec tous les autres grands corps savants.

A. VACHEZ.

(1) *Lettre du Président Dugas du 1^{er} avril 1735.*